

(D43) Contrôle de topographie n°2 - (1h30) - planimétrie  
matériel : calculatrice - rapporteur - règle - compas

20 | points = total

En octobre 2003, avec un niveau de chantier de marque Slom, M. Martin, géomètre stagiaire, a réalisé des relevés stadimétriques à partir de 3 stations vers des points notés A à F délimitant une parcelle agricole du domaine de Donadille.

Ces relevés sont donnés dans le tableau joint au verso.

La visée de S1 vers le point A correspond au Nord géographique.

On donne au point A les coordonnées origine (0,0).

1 | Compléter le tableau joint en y notant la longueur des visées.

5 | A l'échelle 1/400 tracer le plan de la parcelle, et représenter les visées stadimétriques au moyen de traits fins.  
Renseigner dûment le plan.

3 | Rechercher et commenter les imprécisions et les erreurs possibles de ces relevés.

2 | Trouver les coordonnées des points visés depuis la station 1.

2 | Trouver les distances AB et BC,  
à partir des coordonnées trouvées pour l'une,  
à partir de la formule d'al kashi pour l'autre.

3 | Trouver l'orientation de AB et de BC.  
à partir des coordonnées trouvées pour l'une,  
à partir de la formule des sinus pour l'autre.

1 | Comment s'appelle le mode d'enchaînement entre les stations 2 et 3 ?

3 | Rechercher les angles utiles et en déduire les coordonnées des coins de la parcelle.  
(question subsidiaire qui permet d'atteindre la note maximum).

Le nombre de points attribué pour chaque question dépendra de la précision et de la méthode.  
Les méthodes utilisées doivent être présentées aussi clairement que possible.